

Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

ÉCOLE SECONDAIRE BON-PASTEUR CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Bon-Pasteur
tenue le lundi 8 décembre 2025, à 18 h 30, au local 101.

Sont présents mesdames et messieurs, membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :	Julie Jean Martin Bois Mélanie Audet Mélissa Pelletier Simon Fortin
Représentants du personnel enseignant :	Karine Bourgault Nadine Mallet Isabelle Gamache
Représentants du personnel professionnel :	Cynthia St-Pierre
Représentants du personnel de soutien :	Julien Caron
Représentants des élèves :	Marion Matte Mélodie Couillard
Représentant de la communauté :	Candide Harvey Érika Lemelin
Est également présent(e) :	Lucie Nadeau

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est confirmé. La tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement de l'école secondaire Bon-Pasteur peut donc avoir lieu.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-1-25-12-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Bois et **RÉSOLU À** l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29 SEPTEMBRE 2025

CE-2-25-12-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julien Caron et **RÉSOLU** l'unanimité que le procès-verbal 29 septembre 2025 soit approuvé tel que déposé.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29 SEPTEMBRE 2025

Il est à noter que la rencontre initialement prévue le 24 novembre dernier comme indiqué dans le procès-verbal datant du 29 septembre 2025 a été déplacé au lundi 8 décembre 2025.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question à la présente rencontre de la part du public composé d'une personne.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS

6.1 Prises de décisions

6.1.1 Suivi budgétaire 2025-2026

Madame Nadeau présente le suivi budgétaire en date du 28 novembre 2025.

Il est demandé par Madame Mélanie Audet les projets anticipés en lien avec la mesure MAO. Madame Nadeau mentionne qu'un éventuel projet de remise extérieure pour l'entreposage des équipements de hockey des élèves inscrits à la concentration hockey/ golf. Il est également suggéré par Madame Audet la remise en condition du tableau d'affichage présent au gymnase de l'école. La dépense étant plus importante que la mesure MAO pour la présente année, le projet devra être étudié. Il est proposé par Monsieur Martin Bois d'entrevoir la possibilité de s'associer avec une entreprise de la région afin d'obtenir une commandite pour la mise aux normes ou l'achat d'un nouveau tableau d'affichage.

Madame Lucie Nadeau présente les demandes pour des dépenses au Fonds 2.

251ATHLE	Dépense 638,03\$ +tx (370,23\$ achat de chandail club de course et 316,03\$ frais inscription Course de L'Islet)
251BONPLA	Dépense 45,22\$ +tx (achat de fournitures scolaires)
251CPCFPT	Revenu de 27,60\$ (vente de rebus pour recyclage)
251CRELAB	Dépense de 203,34\$ +tx (achat d'articles divers dédiés à un projet d'auto-financement)
251-FINIS	Revenus de 5 925 \$ (diverses commandites pour les finissants)
251-FRIPE	Revenu de 204 \$ (vente de vêtements)
251PROMER	Dépense de 500\$ (remise de bourses de 250\$ à deux élèves)
251-PROMO	Dépense de 447,72\$ +tx (achat de chandail de volleyball facturés aux élèves)
251-ROBOT	Dépense de 228,74\$ +tx (achat d'un clavier signature pour surface PRO)
251-CAMFI	Dépense de 11 300,60\$ (achat de chocolat pour la campagne de financement)
251-ACVIE	Dépense de 612,03\$ +tx (activités Halloween 597,58\$ et 14,45\$ activité thématique)

CE-3-25-12-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Bois et **RÉSOLU** l'unanimité que les dépenses et revenus au Fonds 2 soient adoptés tel que présentés.

6.1.2 Cadre local d'organisation scolaire 2026-2027 (temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option)

Madame Nadeau informe les membres du conseil d'établissement de la nouveauté au calendrier scolaire, à raison de 10 jours par cycle. Cette modification offrira la possibilité à l'ensemble des élèves d'avoir accès à une concentration à 4 périodes par cycle. Il est à noter qu'un 10 % de chacune des matières offertes au cursus scolaire sera retranché afin d'offrir un total de 90 heures dédié à la tenue des concentrations pour la prochaine année scolaire. La direction de l'établissement présente en vrac l'offre des différentes concentrations qui seront offertes. En autres, il y a certaines nouveautés telles que la concentration *Arts de la scène et comédie musicale* ainsi que celle de la *Menuiserie et travaux manuels* offertes au premier cycle. Il est à noter également que les élèves de première secondaire auront à leur horaire des périodes de musique ainsi que des périodes d'arts plastiques afin d'explorer adéquatement les différents volets en arts dans le but de faire un choix éclairé pour la suite de leur parcours au secondaire.

Pour les élèves du 2^e cycle, les concentrations *Multisport et plein air*, *Groupe musical*, *Travaux manuels et mécanique* ainsi que la concentration *Arts culinaires et vie autonome* seront offertes aux élèves. Concernant les concentrations pour le 2^e cycle, il s'agit d'un total de 45 heures pour cette nouveauté.

Exceptionnellement pour la prochaine année, les élèves de 2^e secondaire pourront effectuer une demande de changement d'arts, soit pour les arts plastiques ou encore pour la musique puisque ces derniers n'auront pas eu l'opportunité d'explorer les différents types d'arts lors de leur première année au secondaire.

Une vérification est à faire concernant l'offre des arts offerts au 2^e cycle quant au déboulement des matières.

CE-4-25-12-08

IL EST PROPOSÉ par Mélodie Couillard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que le Cadre local d'organisation scolaire 2026-2027 a obtenu l'approbation tel que présenté.

6.1.3 Calendrier des activités éducatives 2025-2026 nécessitant un changement à d'horaire (art.87)

Madame Lucie Nadeau présente les différentes activités ajoutées depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement qui nécessitent un changement à l'horaire régulier. En autres, il y a la préparation des paniers de Noël réalisée par les élèves de FPT, la visite de l'entreprise Rousseau Métal offerte aux élèves de secondaire 3 où ces derniers pourront explorer plus de 15 secteurs d'emplois, le salon des métiers ainsi que la visite d'une nouvelle exposition interactive du Musée Maritime du Québec.

CE-5-25-12-08

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Jean et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que les activités nécessitant un changement d'horaire ainsi que les activités de financement soient approuvées tel que présentées.

6.2 Consultations

6.2.1 Résultats de la consultation auprès des élèves

Madame Nadeau présente les résultats de la consultation réalisée auprès de la population étudiante portant sur l'offre des nouvelles concentrations dans le cursus scolaire.

Cette dernière avait pour but d'obtenir un portrait des intérêts des élèves de l'école secondaire Bon-Pasteur quant aux différentes concentrations ainsi qu'à la périodicité de ces dernières, soit une concentration à deux ou quatre périodes par cycle. Les résultats sont encourageants et l'implantation de nouvelles concentrations s'avère positive selon les intérêts de la clientèle de l'école.

7. INFORMATIONS

7.1 Suivi du projet éducatif

Madame Nadeau présente les différentes données concernant le taux de diplomation des élèves. En majorité, il est à noter une amélioration des différents résultats selon les matières et la cible visée en 2027. Une diminution des absences est également à souligner. La collaboration des parents est en majorité bénéfique quant au motif valable des absences. De ce fait, on remarque une légère hausse des absences non motivées puisque les parents ont le désir de remettre entre les mains de leur enfant la décision de ne pas être présent à l'école. Les élèves doivent donc reprendre leur temps selon la trajectoire établie.

7.2 Politique d'admission et critères d'inscription

La direction de l'établissement informe les membres du conseil d'établissement des différents éléments de la politique d'admission et des critères d'inscription.

7.3 Campagnes de financement

De nouvelles modalités en lien avec les campagnes de financement seront effectives dès cette année. Pour les activités qui concernent l'ensemble de l'école ou un niveau scolaire (par exemple, les activités des finissants), les sommes recueillies par la campagne de financement organisée par l'école ne peuvent être versées directement aux élèves ni à leurs parents. Ces montants ne constituent pas un revenu appartenant à l'élève, mais représentent un mécanisme visant à réduire le coût de sa participation à une activité organisée par l'établissement scolaire.

Dans le cadre de l'organisation d'un voyage scolaire, les sommes recueillies par un élève lors d'une campagne de financement organisée par l'école peuvent lui être attribuées exclusivement pour le financement de cette activité. Ces montants ne peuvent être utilisés à d'autres fins ni transférés à un membre de la famille ou à toute autre personne. En cas de désistement de l'élève, les sommes accumulées seront réaffectées au financement collectif du voyage.

Si l'activité ou le projet visé par la campagne ne se réalise pas, les sommes pourront être utilisées, conformément à la résolution du conseil d'établissement.

Trajectoire d'utilisation des sommes amassées en cas d'annulation d'un projet ou si des sommes supplémentaires sont accumulées : dans un premier temps, les sommes amassées dans le cadre d'une campagne de financement seront évaluées pour la bonification du projet initial en cas de non-participation d'un élève initialement inscrit au projet et ayant réalisé du financement. Dans un 2^e temps, les sommes pourront être redistribuées équitablement entre les participants du projet initial. Finalement, la projection des profits amassés par un élève qui ne participera pas à son projet pour lequel le financement a été réalisé pourront être transférés à la vie scolaire de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Bourgault et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la résolution concernant la trajectoire de l'utilisation des sommes amassées lors d'une campagne de financement est approuvée.

Pour CPC et FPT1-2-3, aura lieu une campagne de financement groupée sous forme de différents projets afin de financer l'activité de fin d'année. Par exemple, la création de jeux de « washer ».

Il est proposé par Madame Julie Jean **et résolu à l'unanimité** que les groupes d'adaptation scolaire puissent réaliser leur campagne de financement telle que présentée.

7.4 Rapport du conseil des élèves

Les représentantes du conseil des élèves présentent à tour de rôle les différentes activités réalisées depuis la tenue de la dernière rencontre du conseil d'établissement. Les activités de la journée d'Halloween demeurent le point central de la présentation. Les élèves ont eu la chance de prendre part au traditionnel concours de costumes sur l'heure du dîner. Lors de la 3^e période, chaque groupe d'élèves avait comme mission de résoudre un jeu d'énigmes à la saveur d'un défi d'évasion où des actions virtuelles et physiques devaient être combinées afin de trouver les différents éléments pour résoudre l'énigme. Cette activité a été fortement appréciée par l'ensemble de la population étudiante. Lors de la 4^e période, une belle variété d'activités était à l'horaire.

5

On retrouvait notamment un kiosque de reptiles, un bingo thématique, des dégustations douteuses ainsi qu'un tournoi de volleyball mystère du côté du gymnase.

Il y a également eu une journée thématique des couleurs où les élèves devaient porter des vêtements à la couleur attirée à leur niveau. L'ensemble des niveaux a très bien participé à cette journée thématique et ce sont les élèves de 5^e secondaire qui ont remporté grâce à leur plus haut taux de participation.

7.5 Rapport du représentant au comité de parents

Madame Julie Jean, représentante au comité de parents mentionne les grandes lignes concernant les rencontres de ce comité. Notamment, les différentes journées thématiques importantes dans l'année scolaire ont été présentées (journée des cadres scolaires, journée de la reconnaissance du personnel enseignant). Il y a eu également la présentation des différents sous-comités. Il est à noter qu'un groupe Facebook est actif depuis mars 2025 pour les membres du comité de parents. Le groupe est accessible selon le libellé *Comité de parents Côte-du-Sud*.

7.6 Correspondances

Il n'y a aucune correspondance lors de la présente rencontre.

7.7 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement est prévue le lundi 2 février 2026.

8. SUJETS DIVERS

8.1 Les journées de la persévérance scolaire

Madame Mélanie Audet demande les différentes activités prévues à l'occasion des journées de la persévérance scolaire pour la présente année scolaire. Madame Nadeau mentionne que les services complémentaires sont présentement à l'élaboration de la programmation de ces activités thématiques.

8.2 Mosaïk-parents

Madame Mélanie Audet demande s'il est possible d'ajouter un commentaire ou une note explicative de la part des enseignants concernant un résultat de zéro déposé sur la plateforme Mosaïk-parents afin d'éviter certain quiproquo. Une justification du résultat serait à ajouter afin que les parents puissent intervenir adéquatement à la maison.

8.3 Rencontre de parents

Madame Mélissa Pelletier questionne les parents présents à la rencontre concernant le déroulement de la première rencontre de parents pour l'année scolaire 2025-2026. La répartition globale des enseignants au premier niveau était favorable pour la bonne circulation et la répartition de l'achalandage aux différents emplacements. Une réflexion demeure ouverte quant à la future formule des rencontres de parents, par exemple, une répartition des différents enseignants sur les étages pourrait être évaluée avec l'équipe d'enseignants.

9. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

II EST PROPOSÉ par Madame Julie Jean et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la séance soit levée à 20 h 42.

Présidente,

Mélissa Pelletier

Directrice,

Lucie Nadeau